

LA GAZETTE

DES POSTIERS PHILATELISTES

Bulletin d'Information et de Documentation.

Bulletin trimestriel : 4^e année - N° 13 - Janvier 1977

Le numéro : 1 F 50 - Abonnement : 5 F.

*
* *

POSTIERS PHILATELISTES : Association déclarée sous
N° 52748 (loi de 1901).

Président fondateur : M. ROUSSOT †.

Bureau national :

Président : M. GAYOUX.

Vice-Présidents : MM. GLEIZES et SOUCHON.

Secrétaire : M. CHOPINEAU. Receveur P.T.T.
78320 LE MESNIL-SAINT-DENIS.

Secrétaire Adjoint : Mme VERGNAUD.

Trésorier : M. LIFLARD, 47. avenue du Président-Wilson,
94340 JOINVILLE-LE-PONT.

Trésorier Adjoint : M. CHAPELLE.

Service des Echanges : M. OLIVE, 79. avenue Philippe-Auguste,
75011 PARIS (C.C.P. Paris 9281-73).

Service de la Marcophilie : M. VEZIES, 3/211, place de la Gare,
91130 RIS-ORANGIS
(C.C.P. Paris 1864).

Service des Nouveautés : M. DALLOZ, B.P. n° 1,
77350 LE MEE-SUR-SEINE
(C.C.P. Paris 12 398 25).

Bibliothèque : M. BUISSET, 6, impasse Agnès-Sorel,
94130 NOGENT-SUR-MARNE.

SOMMAIRE

	Pages
Nos services ambulants	4 à 6
Avis important aux groupes de province	9
Bibliothèque	10 à 13
Nouveautés	13
Courrier des T.A.A.F.	15 et 16
Histoire de la Poste	17 à 20

Bonne et heureuse Année

Le Président, les Membres du Bureau National prient les adhérents à « Postiers Philatélistes » et leurs familles d'accepter leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

1977 : c'est l'année du 25 anniversaire de notre Association. Nous avons donné un commencement d'exécution à un projet d'exposition philatélique pour célébrer, comme il convient, un pareil événement. Bien entendu, cette exposition est l'affaire de tous les adhérents.

En 1972, à l'occasion du 20^e anniversaire, nous avons présenté 188 panneaux, la salle ne pouvant en contenir un plus grand nombre.

Pour l'exposition du 25 anniversaire nous sommes à la recherche d'une salle plus grande car nous pensons bien doubler le nombre de cadres !...

Le Président attend vos conseils, vos avis, vos suggestions.

Il faut que cette manifestation soit une réussite !... Nous devons faire encore mieux qu'en 1972.

Cela aussi fait partie des vœux formés en ce début d'année.

Le Président : R. GAYOUX.



ASSEMBLEE GENERALE 1977

L'assemblée générale 1977 tiendra ses assises dans la Salle de conférences du Musée Postal, 34, bd de Vaugirard, Paris 15^e, le dimanche 6 MARS 1977 à 9 heures. La convocation habituelle se trouve insérée dans ce numéro de la Gazette.

Un repas en commun clôturera, d'une façon agréable pensons-nous, cette réunion. Les « Postiers Philatélistes » intéressés par l'idée de poursuivre nos travaux mais sous une autre forme se feront inscrire auprès de M. Liflard. Le prix de ce repas n'est pas encore connu.



NOS SERVICES AMBULANTS DE 1925 A NOS JOURS (suite)

Longuyon à Nancy 1^o 1080 :

Travail de route et tri préparatoire des Paris passe Paris et la banlieue qui était donné à Nancy au train poste Strasbourg, Nancy et Metz à Paris.

Paris à Bâle 2^o 682 :

Beaucoup de tri étranger, notamment la Suisse, l'Autriche, la Hongrie, la Tchécoslovaquie. Au dire des agents ayant travaillé sur ce service, il fut extrêmement dur et peu demandé.

Paris à Metz 1^o 1182 :

Service composé de nombreux « chevaux » qui descendaient à Nancy, le reste de la brigade allait jusqu'à Strasbourg puis traversait le pont de Kehl et fournissait des sacs de tri à l'ambulant allemand Strasbourg à Stuttgart.

Paris à Metz 2^o 1183 :

Fonctionnait dans le train poste comme indiqué jusqu'à Nancy. A Nancy détaché de celui-ci, puis attelé à un train messagerie jusqu'à Metz par Pont-à-Mousson. Le retour même trajet.

Par la suite, une nouvelle voie a été créée et évite Nancy. Le wagon poste de Paris à Metz 2^o attaché toujours au train poste était séparé de lui à Bar-le-Duc.

2^e PARTIE : PERIODE 1945-1948

Ambulants circulant actuellement. Tous ces services utilisent les timbres à date et griffes horizontales du type III de nuit. Seul Paris à Sarrebruck a été créé après 1944 et disparu depuis. (Voir remarques)

Services et Brigades	Attribution tri	Parcours des brigades des véhicules		N° Pothion
Bâle à Luxembourg 2 ^o ABCD	Route	Mulhouse à Thionville	Mulhouse à Calais	673
Luxembourg à Bâle ABCD	Route	Thionville à Mulhouse	Calais à Mulhouse	673
Belfort à Paris 1 ^o EFGH	Paris passe Paris	Mulhouse à Paris	Mulhouse à Paris	702
Paris à Belfort 1 ^o EFGH	Route Banlieue Haut-Rhin	Paris à Mulhouse	Paris à Mulhouse	702
Belfort à Paris 2 ^o ABCD	Territoire Belfort Etranger	Mulhouse à Paris	Mulhouse à Paris	707

Paris à Belfort 2° ABCD	Haut-Rhin Territoire Belfort Etranger	Paris à Mulhouse	Paris à Mulhouse	707
Givet à Paris 1° EFGH	Route	Charleville à Paris	Charleville à Paris	1004
Paris à Givet 1° ABCD	Route	Paris à Charleville	Paris à Charleville	1004
Givet à Paris 2° ABCD	Paris passe Paris Route Banlieue	Charleville à Paris	Charleville à Paris	1005
Paris à Givet 2° ABCD	Ardennes	Paris à Charleville	Paris à Charleville	1005
Lyon à Strasbourg 1° EFGH	Route	Lyon à Strasbourg	Lyon à Strasbourg	1128
Strasbourg à Lyon 1° EFGH	Route	Strasbourg à Lyon	Strasbourg à Lyon	1126
Lyon à Strasbourg 2° ABCD	Route	Lyon à Strasbourg	Lyon à Strasbourg	1129
Strasbourg à Lyon 2° ABCD	Route	Strasbourg à Lyon	Strasbourg à Lyon	1129
Metz à Paris ABCD	Paris passe Paris Route Banlieue	Metz à Paris	?	1181
Paris à Metz ABCD	Moselle	Paris à Metz	à Paris Paris à ?	1181
Nancy à Paris ABCD	Paris passe Paris Route Banlieue	Nancy à Paris	Nancy à Paris	1221
Paris à Nancy ABCD	Meurthe-et-Moselle	Paris à Nancy	Paris à Nancy	1221
Paris à Sarrebruck ABCD (1)	Moselle, Sarre	Paris à ?	Paris à ?	1287a
Sarrebruck à Paris ABCD (2)	Paris passe Paris Route Banlieue	? à Paris	? à Paris	1287a
Paris à Strasbourg 1° EFGH	Route Etranger	Paris à Strasbourg	Paris à Strasbourg	1302
Strasbourg à Paris 1° EFGH	Paris passe Paris Route Banlieue	Strasbourg à Paris	Strasbourg à Paris	1302
Paris à Strasbourg 2° ABCD	Haut-Rhin Etranger	Paris à Strasbourg	Paris à Strasbourg	1303
Strasbourg à Paris 2° ABCD	Paris Banlieue Passe Paris	Strasbourg à Paris	Strasbourg à Paris	1303

(1) Disparaît et prend le nom de Paris-Metz.

(2) Disparaît et prend le nom de Metz-Paris.

REMARQUES IMPORTANTES

Les quatre services suivants : Paris Belfort 1° N° 702 — Strasbourg à Lyon 1° N° 1128 — Paris à Givet 1° N° 1004 — Paris à Strasbourg 1° N° 1302 sont des services de jour. Tous les autres services sont de nuit.

Le Paris à Sarrebruck ligne n° 1287 a été créé après 1945. c'était l'ancien Paris à Metz, mais il n'a fait qu'une courte apparition ; puis on a rétabli le Paris à Metz d'abord en service aller, depuis il fonctionne dans les deux sens.

Enfin les convoyeurs Alsace-Lorraine, type ambulants avec ou sans lettre de brigade, n'entrent pas dans les ambulants.

A la fin des hostilités vers 1945 et pendant une période de près de 10 ans, il a existé 2 escortes militaires. L'une qui avait pour parcours : Paris gare de l'Est à Strasbourg et la seconde Paris gare de l'Est à Neustadt. Je ne crois pas qu'il y eut de timbre à date purement postal ; peut-être y avait-il des cachets militaires.

Jean GAUTIER.

Prochaine région : lignes de Montparnasse.

AMBULANTS

Le dernier voyage de l'ambulant PARIS à LYON-Rapide n° 1124 a eu lieu le 12 juin 1973. Depuis cette date, deux services ont été recréés.

	Aller	Retour
N° 720 A BESANÇON à PARIS	—	- A.B.C.D.
N° 1016 A GRENOBLE à PARIS	A.B.C.D.	- A.E.C.D.

Egalement deux services ont été recréés, mais dont je n'ai pu obtenir la date de remise en service, à savoir :

	Aller	Retour
N° 1074 A LE HAVRE à PARIS	A.B.C.D.	- A.B.C.D.
N° 1230 A NANTES à PARIS 1°	A.B.C.D.	- A.B.C.D.

Mêmes remarques que pour les services convoyeurs, j'ai attribué les lettres A à ces services afin de ne pas les confondre avec les anciens services disparus depuis 1939.

En ce qui concerne BESANÇON à PARIS et GRENOBLE à PARIS, ces deux services ont comme parcours LYON à PARIS, et sont attachés au Train Poste. Je donnerai toutes indications à leur sujet, dans la parution du Sud-Est à venir.

J. GAUTIER.

CERES

DISTRIBUTEUR

HAWID

LA POCHEtte **HAWID** est la découverte la plus sensationnelle en Philatélie

NOUVELLE PRESENTATION

EMBALLAGE PLASTIQUE SOUS VIDE

HAWID		EMBALLAGE BLEU		CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 POCHETTES					
Ref.	Type				
P 1 20 - 24	SÈMEUSE	1,50			
P 2 20 - 26	BLASON AUCH				
P 3 22 - 26	JACQUART				
P 4 23 - 26	DULAC				

HAWID		EMBALLAGE BLEU		CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 BANDES					
Ref.	Type				
B 1 210 - 24	B 5 210 - 30	10,00			
B 2 210 - 26	B 6 210 - 31				
B 3 210 - 27	B 7 210 - 32				
B 4 210 - 29	B 8 210 - 33				

HAWID		EMBALLAGE ROUGE		CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 POCHETTES					
Ref.	Type				
P 5 24 - 40	MERSON Haut.	2,20			
P 6 40 - 24	MERSON Larg.				
P 7 26 - 40	COMMÉM. Haut.				
P 8 40 - 26	COMMÉM. Larg.				

HAWID		EMBALLAGE ROUGE		CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 BANDES					
Ref.	Type				
B 9 210 - 36	B 13 210 - 44	13,00			
B 10 210 - 39	B 14 210 - 48				
B 11 210 - 40	B 15 210 - 53				
B 12 210 - 41	B 16 210 - 55				

HAWID		EMBALLAGE VERT		CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 POCHETTES					
Ref.	Type				
P 9 32 - 53	SPATIAL Haut.	3,80			
P 10 53 - 32	SPATIAL Larg.				
P 13 41 - 53	TABLEAU Haut.				
P 14 53 - 41	TABLEAU Larg.				

HAWID		EMBALLAGE VERT		CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 BANDES					
Ref.	Type				
B 17 210 - 64	18,00				
B 18 210 - 70					

AUTRES FORMATS PAR PAQUETS DE 25 POCHETTES

P 11 32 - 55	P E I Q I Haut.	3,80	P 22 30 - 40	haut. - Nations Unies	2,20
P 12 55 - 32	P E I Q I Larg.	3,80	P 23 40 - 30	larg. - Nations Unies	2,20
P 15 53 - 64	BLOC PHILATEC.	7,50	P 24 30 - 41	haut. Nations Unies	3,20
	L'unité 0,75		P 25 41 - 30	larg. Nations Unies	3,20
P 16 130 - 32	Triptyque Sat. A.I.	9,00	P 26 26 - 32	haut. Monaco ...	1,90
	Diamant 0,90		P 27 32 - 26	larg. Monaco ...	1,90
	L'unité 0,90		P 28 31 - 40	haut. Monaco ...	3,20
P 17 130 - 41	Bande PHILATEC.	9,00	P 29 40 - 31	larg. Monaco ...	3,20
	L'unité 0,90		P 30 31 - 53	haut. Monaco ...	3,80
P 18 26 - 36	haut. - Nations Unies	2,20	P 31 53 - 31	larg. - Monaco ...	3,80
P 19 36 - 26	larg. - Nations Unies	2,20	P 32 40 - 40	Raillye - Monaco ...	4,00
P 20 27 - 40	haut. - Nations Unies	2,20	P 33 48 - 53	haut. TAB. ARPHILA.	4,50
P 21 40 - 27	larg. - Nations Unies	2,20	P 34 53 - 48	larg. TAB. ARPHILA.	4,50

AUTRES FORMATS PAR PAQUET DE 10 BANDES OU BLOCS

B 19 148 - 105	Pour blocs et cartes maximum	les 10	8,50	l'unité	1,50
B 20 165 - 95	Pour enveloppes 1 ^{er} jour	les 10	8,50	l'unité	1,50
B 21 185 - 95	Pour bloc spécial G de la Tour	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 22 210 - 170	Pour divers blocs	les 10	15,00	l'unité	2,50
B 23 82 - 106	Tableaux (Bloc de quatre)	les 10	5,50	l'unité	0,90
B 24 106 - 82	Tableaux (Bloc de quatre)	les 10	5,50	l'unité	0,90
B 25 129 - 159	Blocs divers	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 26 159 - 129	Blocs divers	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 27 139 - 109	Bloc Strasbourg	les 10	8,50	l'unité	1,50
B 28 160 - 120	Blocs divers	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 29 220 - 140	Bloc - Paris	les 10	15,00	l'unité	2,50
B 30 146 - 149	Bloc de 4 - Philatec - fusée	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 31 150 - 220	Bloc Pexip	les 10	18,00	l'unité	2,80

COLLE spéciale pour HAWID, extra ! le tube 3,50

LA TROUSSE HAWID-ASSORTIMENT. Prix spécial 12,50

Adressez vos commandes aux Services Marcophilie.

POSTIERS PHILATELISTES



Vous êtes prié d'assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu le **dimanche 6 mars 1977, 9 heures**, dans la salle de conférences du Musée Postal, 34, bd de Vaugirard, Paris 15°.

Ordre du jour :

- Rapport moral ;
- Rapports du trésorier et des commissaires aux comptes ;
- Comptes rendus des responsables des services (Echanges, Mar-
cophilie, Nouveautés) ;
- Propositions et vœux ;
- Election pour le renouvellement du tiers des membres du bureau ;
- Tirage de la tombola réservée aux adhérents à jour de leur
cotisation.

A DETACHER ET A ENVOYER AVANT LE 1^{er} MARS 1977 à :

M. LIFLARD Pierre
47, avenue du Président-Wilson
94340 JOINVILLE-LE-PONT

POUVOIR

Je soussigné M.

P.P. n° donne pouvoir à

M. de, pour moi et
en mon nom, prendre part à tous
votes pouvant avoir lieu au cours
de l'Assemblée Générale ordinaire
du 6 mars 1977.

A le

La signature doit être complétée
de la mention manuscrite
Bon pour pouvoir »)

BULLETIN DE PARTICIPATION A LA TOMBOLA DU 6 MARS 1977

P.P. n°

NOM

ADRESSE

Je publie ci-dessous in-extenso la lettre que j'ai reçue de M. BAUFAN car elle met en évidence la carence des **responsables des groupes de province** qui ne daignent pas répondre aux demandes de renseignements concernant le nombre de leurs adhérents.

POSTIERS PHILATELISTES
GROUPE DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT-DENIS

AVIS IMPORTANT AUX GROUPES DE PROVINCE

Objet : Gazettes n° 12 expédiées le 9 novembre 1976 (soit 2 500 exemplaires)

Je viens de recevoir de l'imprimeur toutes les Gazettes et, en tant que responsable de la diffusion et de l'envoi, je les expédie aux groupes suivant les directives de M. CAUMETTE qui m'en ventile les répartitions et vous envoie directement les étiquettes correspondantes (me faire connaître les changements d'adresse des responsables).

Deux fois déjà, j'ai demandé aux responsables régionaux de me faire savoir si le nombre expédié était juste, correct ou insuffisant — certains, et je les en remercie, ont répondu — j'attends les autres ; que ces derniers fassent un effort pour m'expédier les renseignements demandés car il me faut connaître la répartition exacte (ajouter quelques gazettes en supplément éventuellement) si vous désirez recevoir celles-ci car il me faut faire plus de 14 sacs que je ne voudrais pas laisser traîner (des remarques me sont adressées à ce sujet au bureau).

Je rappelle que les gazettes supplémentaires doivent être demandées à Mme VERGNAUD — car après expédition il ne m'en reste pas à PANTIN.

J'attends donc votre collaboration et votre prompte réponse pour assurer une meilleure et plus rapide diffusion des prochains numéros.

Avec mes remerciements.

M. BAUBAN Philippe, bureau de poste de Pantin principal, 94, avenue Jean-Lolive, 93501 PANTIN Cedex. Tél. (1) 845-07-50 - 845-70-44.



Le Groupe Départemental des Postiers Philatélistes de SEINE-SAINT-DENIS présente au centre commercial de BOBIGNY 2 une exposition philatélique des 11 au 19-2-1977.

Les postiers philatélistes mettront en vente une carte postale repiquage JUVAROUEN au prix de 2,50 F (ristourne de 10% pour toute commande supérieure à 10). Le centre commercial éditera une enveloppe au prix de 3,50 F (pas de ristourne).

Les commandes sont à effectuer à : M. Maurice ARNOULT, 51, rue du Pré-Saint-Gervais, 93500 PANTIN.

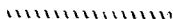
Règlement à ordre de : POSTIERS PHILAT. Gr. Dép. 93 — C.C.P. 32 317-80 V La Source.

Pendant toute la durée de l'exposition, un bureau temporaire avec cachet grand format illustré sera mis en service en semaine de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les samedis 12 et 19 février de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

ATTENTION : Le centre commercial de BOBIGNY 2 étant fermé le dimanche 13 février, l'exposition ne pourra être visible ce jour-là.

BIBLIOTHÈQUE

Service assuré
par M. BUISSET, 6, impasse Agnès-Sorel, 94 Nogent-sur-Marne
Téléphone 873-19-00



Rappel du règlement de la bibliothèque

Le prêt des ouvrages n'est subordonné à la constitution d'aucune provision de garantie.

Le prêt est gratuit.

Les frais d'affranchissement et d'emballage aller et retour sont à la charge de l'emprunteur.

La durée des prêts est limitée à 15 jours.

Les demandes sont à adresser au responsable ci-dessus accompagnées du montant en timbres-poste de l'affranchissement recommandé + 0,50 F pour l'emballage. Les timbres joints seront effectivement utilisés pour l'expédition du paquet, donc récupérés.

Dès réception, en aviser le bibliothécaire soit par carte postale, soit par téléphone : 873-19-00.

A ce numéro il sera également répondu aux demandes de renseignements concernant la bibliothèque.

Ci-après la liste des ouvrages susceptibles d'être prêtés.

N°	AUTEUR	TITRE DE L'OUVRAGE
1	ROCHETTE et POTHION	Catalogue des marques postales et oblitérations de Paris (1700 à 1876).
2	Ch. Abder HALDEN et E.H. de BEAUFOND	Catalogue des marques postales — oblitérations d'Algérie (1830 à 1876).
3	C. CHASE et E.H. de BEAUFOND	Catalogue des cachets des bureaux ambulants de France de l'origine à 1900.
4	C. CHASE	Catalogue des cachets courriers convoyeurs, boîtes mobiles et gares, d'origine à 1900.
5	H. LORNE	Catalogue des cachets des bureaux de Passe.
6	G. NOËL	Catalogue des cachets à date d'entrée.
7	E.H. de BEAUFOND	Marques postales des départements conquis.
8	S.P.A.L.	Catalogue des oblitérations d'Alsace, Lorraine et supp. de 1871 à 1872.
9	S.P.A.L.	Le régime du double affranchissement franco-allemand 1871-1872.
10	Pr E. OLIVIER	Nomenclature des estampilles à main avec flamme Daguin.
11	A. SUARNET	Les bleus de France (Edition de 1950).
12	E.H. de BEAUFOND	Catalogue des oblitérations des timbres type Sage 1876-1900.
13	E.H. de BEAUFOND	Le Marcophile (n° 64 à 81).

- 14 P. MAGNE Les oblitérations petits chiffres des bureaux de poste français 1852-1862.
- 15 J. FARCIGNY L'art religieux et le timbre poste (1952).
- 16 R. de FONTAINE Histoire postale du territoire de Belfort, Haut-Rhin français, partie française de la Suisse Romande.
- 17 R. SALLES La poste maritime française.
Tome 1 : Les entrées maritimes des bateaux à vapeur.
Tome 2 : Les paquebots de la Méditerranée de 1837 à 1939.
Tome 3 : Les paquebots Amérique Sud.
Tome 4 : Les paquebots Amérique Nord.
Tome 5 : Les paquebots Extrême-Orient.
Tome 6 : Les paquebots Océan Indien.
- 18 P. GERMAIN Le 25 CERES de 1871 du type II.
Tome 1 : Reconstitution des planches dans l'ordre numérique d'après les défauts des clichés.
Tome 2 : Méthode pratique pour trouver la place d'un timbre dans l'un des quatre panneaux.
- 19 Edition L.T.P. Retouches des clichés 1849-1950.
- 20 Edition MARVAL Le timbre poste dans ses rapports avec la médecine et les arts graphiques.
- 21 Roger NORTH Ce qu'est la philatélie.
- 22 André ROSSI Les provisoires EA — surcharges typo de Tlemcen — nov. 1962.
- 23 Paul ROULE Encyclopédie philatélique illustrée n° 8.
- 24 Georges MONTEAUX France Catalogue spécialisé
a) émission de 1900, type Blanc, Mouchon et Merson.
b) émission Semeuse 1903-1938.
c) émission effigie Louis Pasteur 1923-1932.
d) émission Typ. Laurens 1932-1940.
- 25 ACADEMIE DE PHILATELIE Documentation Philatélique : n°s 1 à 8, 9-10, 11, 15 et 16.
- 26 Raymond VIET Franchises — Contresings — Marques administratives de France — Pays conquis de la République Helvétique de la Révolution à la fin du Consulat — Juin 1798-1804.
- 27 Paul STAEDEL Catalogue étude — SARRE.
- 28 Editions CERES 7 et 12 éditions : Catalogue des enveloppes 1^{er} jour.
- 29 ROBERT Catalogue des flammes, 2^e édition.
- 30 A.C.E. Catalogue des entiers postaux de France, Algérie et Colonies françaises — 6^e édition 1949 et supp. 1 et 2.
- 31 CERCLE PHILATELIQUE FRANCE-U.R.S.S. La Russie Impériale.
- 32 HECKLER Catalogue prix courants des oblitérations provisoires d'Alsace-Lorraine (1940-1941).
- 33 A. ROCHETTE Paris Bureaux de quartiers Losanges 1852-1863.

- 34 A. ROCHETTE Paris Bureaux de quartiers Etoiles avec chiffres et autres oblitérations de la période : cachets de départ, cachets taxe, de chargement.
- 35 M. ROUSSOT Marques et oblitérations postales de la Côte-d'Or des origines à 1876.
- 36 T. SERRANE Guide du collectionneur spécialisé du timbre poste.
- 37 L. de WANOS Catalogue des variétés de France du type de BELLEVILLE Blanc à 1964.
- 38 G. TOURNIER La véritable affaire du courrier de Lyon.
- 39 G. TOURNIER Les oblitérations mécaniques françaises 1927. Les oblitérations mécaniques françaises supplément 1928.
- 40 G. TOURNIER Les timbres monnaie des origines à 1930.
- 41 G. TOURNIER Les postes françaises en Italie sous la Révolution et l'Empire.
- 42 G. TOURNIER Les marques militaires postales au Maroc, 1907 à 1931.
- 43 G. TOURNIER Les timbres poste et vignettes commémorant les événements philatéliques et postaux, 1932.
- 44 G. TOURNIER Les plis accidentés français sur Terre, Mer, Fer. 1933 et sup.
- 45 G. TOURNIER Marques postales des communes débaptisées pendant la Révolution.
- 46 LA SOCIÉTÉ Bulletin de cette société de 1965 à 1971. DU MUSÉE POSTAL Bulletin spécial 1971 : La poste pendant le siège de Paris en 1870.
- 47 Edit. YVERT et TELLIER Catalogue de 1914.
- 48 LAFON A. 1971 Catalogue des oblitérations mécaniques (Le monde (flammes), tome I. des Philatélistes) Catalogue des oblitérations mécaniques (flammes), tome II.
- 49 P. FALLOT Histoire postale du département du Doubs.
- 50 D.C. HOOGERDIJK Catalogue des oblitérations de Paris sur timbres au type Sage, 1876 à 1900.
- 51 A. LAUTIER Nomenclature des cachets à date manuels postérieurs aux types 17 bis et 24, 1884 à 1969.
- 52 Louis LENAIN La Poste de l'Ancienne France (Arles, 1965).
- 52 bis Louis LENAIN La Poste de l'Ancienne France (supplément), (Arles, 1968).
- 53 G. LUX Les recettes auxiliaires de Paris 1894-1972, historique sommaire et catalogue.
- 54 A. MATHIEU Oblitérations de France sur timbres détachés, gros chiffres 1863-1876, petits chiffres des gros chiffres 1863-1876.
- 54 bis A. MATHIEU Cachets à date de France, 1854-1876.
- 55 R. FRANCHON Catalogue spécialisé des timbres poste de et J. STORCH France, 1900-1940. Supplément au catalogue des timbres poste de France, 1900-1973.
- 56 M. ALTAROVICI Catalogue des oblitérations Croix Rouge, 1914-1918.
- 57 Divers Encyclopédie de l'Académie de Philatélie.

58	J. POTHION	Catalogue spécialisé des grilles et petits chiffres des Bureaux de province, 1849-1862.
59	C. DELOSTE	Le timbre poste : plaisirs et profits du collectionneur.
60	G. NOEL	Catalogue des départements conquis et des provinces Illyriennes.
61	G. NOEL	Catalogue timbres de journaux de France.
62	YVERT et TELLIER	Catalogue spécialisé des timbres de France.
63	A. MATHIEU	1974. Oblitérations de Paris sur timbres détachés. 1849-1876.
64	J. CHEVALIER	Les cachets à dates aux types 11, 12, 13, 14 (1829-1862) 1976.



SERVICE DES NOUVEAUTÉS

Timbres de service du Conseil de l'Europe et de l'Unesco

Ces organismes ont émis les nouvelles valeurs suivantes :

Conseil de l'Europe : un timbre à 1 F du type actuel « drapeau » est paru le 18-10-76.

Trois valeurs d'un nouveau type : « bâtiment du Conseil de l'Europe à Strasbourg » (0,80-1,00 et 1,40 soit 3,20 F la série) seront émises le 24-1-77.

Unesco : Trois valeurs d'un nouveau type ont été mises en vente le 25-10-76 : 0,80-1,00 et 1,40 soit 3,20 F la série.

Ces timbres peuvent être commandés au service des nouveautés au moyen du bulletin de souscription figurant ci-dessous.



Timbres de service du Conseil de l'Europe et de l'Unesco

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner à :

POSTIERS PHILATELISTES — NOUVEAUTES

Boîte Postale n° 1

77350 LE MEE-SUR-SEINE

C.C. 12 398-25 Paris

Je soussigné P.P. n°
demeurant
désire recevoir :

..... timbres à 1 F du Conseil de l'Europe

..... série à 3,20 F du Conseil de l'Europe

..... série à 3,20 F de l'Unesco.

Je m'engage à en régler le montant dès réception.

A le
(Signature)

**CE QUE NOUS APPORTONS
AUX COLLECTIONNEURS
LEUR EST INDISPENSABLE**

TOUT POUR LA PROTECTION
ET LA MISE EN VALEUR
DE TOUTES LES COLLECTIONS



**LE PLUS GRAND CHOIX
EN FRANCE
DE MATERIEL
PHILATELIQUE
ET NUMISMATIQUE**

Catalogue gratuit sur demande

EDITIONS IMAGE DOCUMENT

5, rue Saint-Romain, 75006 PARIS

Tél. : 222-39-22. - 222-94-26

Métro : « Vaneau » et « Duroc »

Adresse postale : B.P. 125 - 75 262 Paris Cedex 06

COURRIER DES T.A.A.F.

Voici le début d'une nouvelle rubrique, destinée aux collectionneurs de plis en provenance des Terres Australes et Antarctiques françaises. Elle permettra de porter à la connaissance du plus grand nombre, les dates et mentions diverses des plis reçus pendant le trimestre écoulé.

Pour mémoire, voici le nom des quatre bases et celui de leur district :

Port aux Français : Kerguelen.

Alfred Faure : Crozet.

Martin de Viviés : Saint-Paul et Amsterdam.

Dumont d'Urville : Terre Adélie.

Les trois premiers districts sont desservis toute l'année par le navire français « Marion-Dufresne », par contre la Terre Adélie ne reçoit que deux ou trois fois, pendant la période d'été antarctique, le navire danois « Thala-Dan ».

Ce trimestre n'a pas apporté de nombreux plis, mais par contre, il y a eu quelques beaux cachets du « Marion-Dufresne ».

Départ du « Marion-Dufresne » campagne MD 11.

-- Oblitération Le Port du 13-9-76.

Timbre T.A.A.F. annulation « Paquebot », avec cachet rond à la licorne et mention sur quatre lignes « Paquebot-Mixte Marion Dufresne — Missions aux îles australes — courrier posté à bord — Posted at sea ». Ce pli est revenu le 15-9-76.

Campagne géophysique MD 11.

— (*) Oblitération Diego-Suarez du 28-10-76.

Timbre T.A.A.F. et français annulation « Paquebot », avec cachet rond à la licorne, mention sur quatre lignes « Paquebot-Mixte Marion Dufresne — Missions aux îles australes — Courrier posté à bord — Posted at sea », avec en plus un grand cachet rond (en rouge) avec le blason et mention « Terres Australes et Antarctiques françaises. Marion Dufresne — Campagnes océanographiques ». Enfin, une griffe rectangulaire (en vert) dessin du navire avec inscription MD 11, tout autour et formant cadre l'inscription « Campagne géophysique — Océan indien et austral — sept. oct. 76 ». Ces plis sont revenus le 2-11-76.

— Oblitération Djibouti du 2-11-76.

Timbre français annulations « Paquebot », signature du commandant, même cachet, griffes et inscriptions que ci-dessus. Ce pli est revenu le 5-11-76.

Le « Marion Dufresne » entra à Marseille le 11 novembre, ramenant du courrier de Kerguelen qui porte les dates des 6-6-76, 8-6-76 (*), 23-6-76, 24-6-76, 22-8-76, arrivé à Paris les 19-20 novembre 1976.

(*) Cette date figure également sur des plis acheminés par l'avisos-escorteur « Doudard de Lagrée » arrivés en France le 9-8-76.

Un navire soviétique, le « Kazalinski », a fait escale le 25-10-76 à Kerguelen et a déposé, probablement à l'île Maurice, des plis reçus le 15-11-76 à Paris et datés du 15-10-76.

Christian BORDET.

Pour tous renseignements complémentaires au sujet de cet article, s'adresser à M. BORDET, au S.I.R.P., 20, avenue de Ségur, 75007 Paris (566-23-36).



COMMUNIQUES

**SPECIALISE FRANCE : PARAISSENT LE 11 DECEMBRE 1976
DEUX LIVRES INEDITS**

LES TIMBRES POSTE AU TYPE PASTEUR (220 pages, 107 photos)
J. Storch et R. Françon

Premier livre complet sur les timbres PASTEUR de France. Pour chaque timbre sont traités : les essais, les tirages, les variétés, les carnets, les entiers, les surchargés coloniaux, les faux, les roulettes, les timbres sur lettres. D'importants chapitres sont consacrés aux « Caisse d'amortissement », « Ile de France », « Chômeurs intellectuels ». Toutes les pièces décrites sont *cotées*.

La plupart des photos sont inédites et proviennent : du Musée Postal, du Musée Pasteur, et de grandes collections privées.

Prix public : 85 F (franco).

LES ROULETTES : timbres pour appareils distributeurs
(260 pages, 111 photos)

P. Broustine, R. Françon, B. Mignon, J. Storch

Premier livre traitant des ROULETTES DE FRANCE, ce catalogue décrit et classe toutes les roulettes de 1908 à 1976 par types de timbres (Semeuse, Pasteur, Blanc, Gandon, etc.). Il donne pour chaque pièce la valeur exacte en fonction des cours actuels : bandes de 6 ou de 11, dates à gauche, bandes de garde, détachés, sur lettre, perforés, millésimes, blocs de 100 ou 150, variétés. Une étude sur les précurseurs, la fabrication et une importante bibliographie complètent le livre. Schémas agrandis de tous les types des timbres permettant de reconnaître facilement ceux des roulettes.

Première étude détaillée des factices de roulettes (dont les Palissy). De nombreux clichés et renseignements sont totalement inédits.

Prix public : 80 F (franco).

Commandes à : Docteur J. STORCH, 6, place de Verdun, 42300 ROANNE — Tél. (77) 71-76-35.

HISTOIRE DE LA POSTE, DES MARQUES POSTALES AUX PREMIERS TIMBRES FRANÇAIS

(Suite de l'article commencé dans le n° 11)

TYPE DE TIMBRE ADOPTE EN FRANCE :

Parmi diverses propositions d'artistes, inventeurs ou imprimeurs, le Comité des graveurs de la Monnaie choisit le dessin de M. BARRE, graveur général des Monnaies. Il reproduit l'effigie de la République telle qu'elle figure sur les pièces de 5 francs et de 20 francs (une tête de profil, sorte de Cérès ou d'Abondance, le front ceint d'épis de blé, de vigne et de lauriers). Les légendes sont : en haut : République Française, en bas : postes.

Je me permets de vous donner quelques précisions sur le travail de la gravure puis de la fabrication du timbre à l'époque.

Le dessin, réduit à la dimension du timbre, est gravé, au burin, directement sur acier, en vue d'obtenir typographiquement une gravure dite « poinçon original ».

Le poinçon type créé, il reste à établir les planches destinées au tirage. Par quel moyen ? Un nouveau procédé électro-chimique, la galvanoplastie, venait d'être mis au point en RUSSIE par le physicien JACOBI. Déjà les billets de la Banque de France étaient tirés un à un sur la seule gravure originale. La galvanoplastie permet ainsi de multiplier identiquement le type autant de fois qu'il est nécessaire.

Pour la confection d'une planche, on prend sur le poinçon original des empreintes en gutta-percha ; ces empreintes ou matrices sont placées côte à côte, une marge régulière étant laissée entre chacune (1,5 mm en moyenne) puis mises dans un bain électro-chimique : on obtient ainsi des clichés en métal. La planche comprend : 15 rangées de 10 timbres soit 150 timbres. La fabrication des timbres est confiée à un fonctionnaire de la Monnaie : M. HULOT, qui a le titre de Directeur de la Fabrication. Il supporte tous les frais de la fabrication : les presses et tout le matériel sont sa propriété. En contre-partie, l'Administration lui consent une remise de 1,50 pour 1 000 timbres. C'est le régime de la Régie Administrative. Il faut préciser que le tirage des timbres étant passé de 21 millions en 1849 à 300 millions en 1860, le pourcentage de commission de M. HULOT a été abaissé à 0,80 pour 1 000. Néanmoins celui-ci recevait 240 000 francs or, ce qui représentait une coquette somme à l'époque. La fabrication des timbres passe en 1876 sous le contrôle de la Banque de France, puis en 1880, l'Administration des P.T.T. fabrique elle-même ses timbres. Le droit de regard de l'Administration des postes est exercé par un contrôleur fonctionnaire de cette Administration. Les feuilles de timbres, comptées et vérifiées à l'entrée dans son service, ne sortent des mains du contrôleur que pour être remises à l'agent comptable des postes.

Le papier fourni directement par l'Administration (non gommé) est marqué par le contrôleur à l'aide d'un cachet ovale (contrôle franchise).



ou



Ces marques se trouvent parfois sur le bord de feuille de timbres de l'époque (pièce rare). L'impression est typographique. A la date qui nous intéresse, on ne connaît encore que l'antique presse à bras qui ne diffère guère de celle de GUTENBERG. Nos premiers timbres sont donc sortis de ces antiques presses. De l'avis général, ils sont bien tirés, en couleurs vives, mais ils ne tardèrent pas à offrir des variations nombreuses de teintes, à mesure que les commandes affluaient et obligeaient les ouvriers à produire vite plutôt que bien.

Chaque presse imprime des feuilles qui donnent à la fois 2 groupes de 150 timbres séparés horizontalement par une large marge. Ces feuilles de 300 timbres sont gommées au pinceau à la main, au moyen de gomme arabe pure et de bonne qualité. Le séchage se fait ensuite sur des claies de bois. Lorsque la fabrication est terminée, chaque feuille est coupée en 2 au massicot. Les demi-feuilles obtenues ont donc 150 timbres. Ensuite, des agents des postes procèdent à un examen minutieux afin d'éliminer les défectueux, puis à un comptage, enfin à l'empaquetage.

Le décret du 24 août 1848, portant création de timbres du type Cérés, prévoit 3 vignettes :

- le 20 centimes : couleur noire. Ce timbre est destiné à l'affranchissement des correspondances de bureau à bureau.
- le 40 centimes : couleur orange. Sert à l'affranchissement des correspondances de — de 7,5 grammes et de — de 15 grammes, ainsi que celles pour l'étranger.
- le 1 franc : couleur vermillon. Affranchit les lettres de + de 15 grammes ainsi que les valeurs déclarées. Ce timbre, en raison de la confusion de couleur avec le 40 centimes, est retiré de la circulation fin 1849 et remplacé par un timbre de même valeur mais de couleur carmin. Il ne nous échappe pas que son emploi restreint en fait un des plus rares, sinon le plus rare des timbres français.

Dans le courant de l'année 1849, deux autres timbres furent émis :

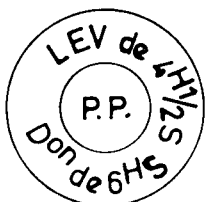
- le 10 centimes : couleur bistre, pour l'affranchissement des lettres nées et distribuables en province, dans une même circonscription postale.
- le 15 centimes : couleur verte, destiné à la Ville de PARIS.

Il est remarquable de constater la grande stabilité du prix du port de la lettre simple circulant dans le périmètre d'une même circonscription postale. Celui-ci est fixé à 10 centimes par la loi du 27 frimaire an VIII, demeure le même jusqu'en 1850. Ce même décret précise lorsque le port

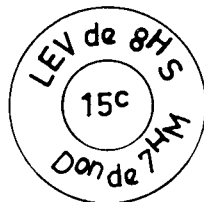
est payé d'avance il est prescrit d'apposer sur la lettre, côté adresse, la griffe



A PARIS, où le port de la lettre est fixé à 15 centimes depuis 1806, les bureaux utilisent les cachets double cercle jusqu'en 1863, date de la création d'un timbre taxe à 15 cm.



puis



En 1850, on peut tirer les conclusions de l'expérience. On compte 126 480 000 lettres transportées en 1847, 158 268 000 en 1849 (plus de 6 milliards de lettres et 2 milliards d'imprimés en 1965).

Mais bien que le trafic augmente du 1/4, le Trésor accuse une perte qui s'élève à 17 millions. L'accroissement considérable du nombre de lettres n'a pas suffi à compenser le manque à gagner résultant de la baisse des tarifs. Fort heureusement les années qui suivirent connurent des plus-values de recettes. Il faut toutefois dire qu'à la suite du bilan déficitaire de 1849, les tarifs postaux subissent une augmentation (lettre de 0,20 à 0,25 soit plus 25 %), loi du 1^{er} juillet 1850.

En 1852, le Prince LOUIS-NAPOLÉON est Président de la République. Deux timbres sont émis à son effigie avec la légende : République Française. Ce sont les 10 centimes et 25 centimes. La loi du 3 janvier 1852 prescrit de remplacer sur les monnaies et les timbres-poste l'effigie de la République par celle du Président. Le cadre des timbres reste le même, l'effigie seule est changée.

En 1853, les événements se précipitent. Les timbres-poste précités n'ont pas cours longtemps. A la suite du plébiscite des 21 et 22 novembre 1852, l'Empire est rétabli. Il convient de modifier la légende des timbres-poste, elle devient « empire français », l'effigie demeurant la même. En don de joyeux avènement, la taxe de la lettre affranchie de PARIS pour PARIS est abaissée de 15 à 10 centimes.

D'autre part, une mesure autoritaire supprime la lettre en port dû et sanctionne les correspondances non affranchies : jusqu'en 1853, la taxe était une fois égale à l'insuffisance, elle devient une fois et demie. Ces dispositions sont nécessaires pour mettre fin aux anciens errements du public. L'usage à l'époque veut qu'une lettre affranchie d'avance constitue une impolitesse vis-à-vis du destinataire. D'autre part, les usagers répugnent en général à payer d'avance un service non encore rendu. Dans un tel état d'esprit il n'est pas surprenant de constater que le public use peu de la facilité d'affranchissement que lui donne le timbre-poste et continue à jeter ses lettres non affranchies à la boîte. Une statistique

publiée en 1855 montre qu'à la suite de la mise en vigueur de la prime à l'affranchissement le nombre des lettres taxées à l'arrivée est tombé de 80 % en 1850 à 15 % en 1855.

Jusqu'en 1862 les timbres sont non dentelés. Ils sont découpés au guichet avec des ciseaux. Cependant, pour faciliter le découpage, l'ingéniosité des agents va grandissante avec la pratique. Tout d'abord on a songé à la prédécoupe : à l'aide d'un couteau, par exemple, l'agent amorce la rupture du papier. Au moment de la vente, il lui suffit de détacher les timbres, mais on obtient plutôt une déchirure irrégulière qu'une nette séparation. C'est pourquoi, dans une recherche plus poussée, certains bureaux s'orientèrent vers des procédés de perçages plus ou moins voisins de la dentelure et que l'on désigne d'une façon générale selon l'usage par piquage. On utilise :

- soit un outil formé de petites lames tranchantes, rapprochées, que l'on déplace le long d'une réglette guide en fer : piquage en ligne ;
- soit une petite roulette dentée en acier que l'on promène entre les timbres. La feuille de timbres étant placée sur une feuille de carton, on obtient le piquage en dents de scie
ou le piquage en arc () () () ()

J'insiste sur le fait que les outils sont de fabrication artisanale et que les initiatives prises dans certains bureaux comme à CLAMECY par exemple ne sont pas d'inspiration administrative. On ne connaît aucune circulaire à ce sujet. Le Receveur de CLAMECY ayant été muté à AVALLOIN s'est servi de sa roulette dans cette dernière localité pour découper les timbres non dentelés imprimés à BORDEAUX durant le siège de PARIS.

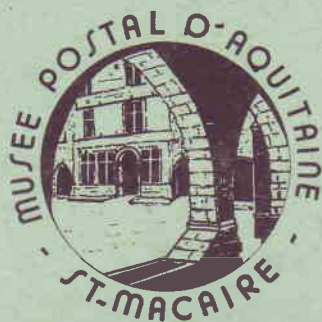
Parallèlement aux initiatives des postiers l'industrie privée s'ingéniait par des moyens mécaniques plus perfectionnés à denteler préalablement les planches de timbres. Je signale seulement la machine des FRERES SUSSE qui servit au piquage des timbres en cours en 1853. Son utilisation par quelques maisons de commerce et des banques fut de courte durée. Pour cette raison les timbres ainsi dentelés sont très rares et très recherchés sur lettres seulement.

Pour des raisons pratiques, l'Administration devait adopter un système de perforation préalable des timbres. Déjà l'ANGLETERRE dentelait ses timbres depuis 1854.

L'inventeur de ce perfectionnement, ou du moins de la machine à piquer les feuilles de timbres-poste est M. ARCHER. Celui-ci avait pris un brevet en FRANCE. L'Administration française l'adopta en 1862. Depuis cette date les timbres français sont dentelés. Les timbres présentent 13 perforations 1/2 verticalement et 14 horizontalement pour une valeur fixe et conventionnelle de 2 cm. Les 6 valeurs de timbre en cours parurent donc dentelées : elles sont bien entendu à l'effigie de l'Empereur.

(à suivre)

M. Grandjean.



Ouvert tous les jours, sauf le Mardi,
du 1er Mai au 15 Octobre,
de 10 à 12 heures et 14 à 18 heures 30.